



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le service social en faveur des personnels de l'Education Nationale

Le service social en faveur des personnels propose un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, d'aide et d'accompagnement aux personnels (titulaires, stagiaires ou contractuels, en activité ou retraité), amenés à rencontrer des difficultés dans leur vie professionnelle, personnelle et/ou familiale (problèmes de santé, familiaux, financiers, sociaux, d'ouvertures de droits...).

L'assistante de service social reçoit, dans le respect du secret professionnel, les personnels qui le souhaitent.

Elle intervient dans la globalité des situations et peut, notamment, instruire des demandes d'aides financières.

Vous pouvez rencontrer l'assistante de service social des personnels :

Emilie AUBRY

emilie.aubry@ac-aix-marseille.fr

06 88 28 85 30 - 04 92 56 57 50.

Permanences :

Le lundi de 9h30 à 12h00 au CIO de Digne (04) : 04 92 31 32 06

Le lundi de 13h30 à 16h00 au collège C. Reymond de Château Arnoux (04) :
04 92 64 04 41

Le mercredi de 9h00 à 11h30 à la DSDEN des Hautes Alpes : 04 92 56 57 57

Le jeudi de 14h00 à 16h30 à la DSDEN des Hautes Alpes : 04 92 56 57 57

Des rendez-vous sont possibles en dehors de ces permanences